

COMMUNIQUE FINAL

La BDEAC et ses partenaires engagés pour une Alliance pour les marchés Carbone et la Finance Climat en Afrique Centrale

Du 23 au 25 janvier 2024, se sont tenues à Yaoundé, République du Cameroun, les assises pour renforcer l'Action Climatique et Développement une Alliance pour les marchés Carbone et la Finance Climat en Afrique Centrale.

Cinq temps forts ont marqué cet événement, à savoir : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation de l'état des lieux des marchés carbone et la finance climat dans l'espace francophone en général et dans la région du Bassin du Congo en particulier, (iii) le partage d'expériences des pays d'Afrique Centrale sur les marchés carbone et la finance climat, (iv) l'identification des besoins et priorités des pays et des autres acteurs de la Sous-région et (v) la mise en place d'une feuille de route pour la création d'une Alliance des Marchés du Carbone et de la Finance Climatique en Afrique Centrale.

1- La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présentiel et par visioconférence. Elle a connu la participation du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de la République du Cameroun, Monsieur Hélé Pierre, de la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire Exécutive de la Commission Climat du Bassin du Congo, Mme Arlette SOUDAN-NONAUT, du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, M. NDONGO Jules Doret, du Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU accompagné du Vice-Président Monsieur Jean Paterné MEGNE EKOGA, de la Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), Mme Cécile MARTIN-PHIIPPS, du Chef Global des Centres Régionaux de Collaboration au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Monsieur Andrea COMPANOGARA, du Représentant Résident de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) M. BOUM BISSAI, du Directeur Général de la Banque Postale du Congo (BPC), Monsieur Calixte Médard TABANGOLI, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Cet évènement, organisé par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), le Centre Régional de Collaboration pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RCC-WAC) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), est une première dans son genre dans la région Afrique Centrale.

Il vise à faire l'état des lieux des marchés du carbone dans l'espace francophone de la région d'Afrique Centrale en général et du Bassin du Congo en particulier en vue d'en dégager une démarche stratégique régionale d'accompagnement des pays membres.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par une série d'allocutions introductives et du mot d'ouverture officielle de l'atelier. Trois (3) allocutions ont été prononcées pour la circonstance.

Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Président de la BDEAC, prenant la parole en premier, a adressé ses sincères remerciements aux participants qui ont effectué le déplacement de Yaoundé pour prendre part à ces assises. Poursuivant son allocution, le Président de la BDEAC a exprimé sa gratitude aux Autorités Camerounaises pour avoir bien voulu abriter ces assises ainsi que les facilités accordées. Il a fait un bref aperçu des missions statutaires de la BDEAC et des orientations du Plan Stratégique de la BDEAC 2023 – 2027 «AZOBE » qui recommandent que la Banque joue un rôle prépondérant sur les marchés carbone dans les pays de l'Afrique Centrale. de l'engagement de la BDEAC à les accompagner dans le développement des actions liées à la finance climatique, en vue de leur développement socio-économique.

Le Président de la BDEAC s'est réjoui de la fructueuse collaboration entre la BDEAC, l'IFDD et la CCNUCC ainsi qu'avec les autres institutions partenaires dans le cadre de l'opérationnalisation de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le Climat. Il a ensuite encouragé les participants à partager, au cours de ces assises, leurs expertises et leurs expériences, ainsi que le transfert de connaissances et de bonnes pratiques.

Madame Cécile MARTIN-PHIPPS, Directrice de l'IFDD à son tour, a remercié la BDEAC pour son implication dans l'organisation de ces assises et pour son rôle majeur dans le financement du développement durable en Afrique Centrale, mais aussi pour son leadership dans les initiatives de la gouvernance environnementale et climatique dans la sous-région.

Elle a ensuite retracé l'historique du marché carbone en rapport avec les dispositions de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le Climat, et sur les deux mécanismes de coopération entre Pays parties afin de mettre en œuvre leurs contributions déterminés au niveau national (CDN).

En outre, elle a indiqué que les travaux, objets de ces assises, devront aboutir à la mise en place d'une alliance pour les marchés carbone et la finance climat en Afrique Centrale, et ce, dans une logique d'aider les Etats de la sous-région à développer des initiatives liées au marché carbone et de drainer les ressources additionnelles pour soutenir les projets durables.

Monsieur Andrea CAMPONOGARA, Chef des Centres Régionaux de Collaboration du Secrétariat de la CCNUCC, intervenant par visioconférence, a indiqué que l'article 6 de l'Accord de Paris offre une excellente occasion de relever des ambitions et d'atteindre les objectifs des CDN.

Toutefois, il a souligné que les pays doivent atteindre le niveau de préparation requis afin de bénéficier des avantages y relatifs. Dans ce sens, la mise en place des arrangements institutionnels, du développement de cadres nationaux et régionaux ainsi que des exigences de transparence et méthodologiques est primordial.

Poursuivant son allocution, Monsieur Andrea CAMPONOGARA a rappelé que si nous devons tirer les leçons du mécanisme de développement propre au protocole de Kyoto, il faut relever que des défis similaires ont conduit l'Afrique à ne contribuer qu'à hauteur de 3 % aux projets enregistrés dans le cadre de ce mécanisme. Cela ne devrait pas se répéter dans le cadre de l'Accord de Paris.

Il a conclu ses propos en rassurant l'auditoire que la CCNUCC et son Centre régional de collaboration pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, sont prêts à aider les pays et autres acteurs intéressés de la région à se préparer pleinement aux opportunités offertes par l'article 6 de l'Accord de Paris, tel que mandaté par la décision y relative lors de la COP26.

Ouvrant les travaux, **Monsieur Pierre HELE, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable de la République du Cameroun**, a souhaité la bienvenue à tous les invités et participants au nom de S.E Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat. Il a ensuite félicité la BDEAC et l'ensemble des organisations partenaires impliquées pour les efforts consentis dans l'organisation de ces importantes assises pour les pays d'Afrique Centrale.

Après avoir rappelé le contexte spécifique des effets de changements climatiques au Cameroun, il a présenté les mécanismes nécessaires que le pays a adoptés afin de relever les défis et enjeux au développement du marché de carbone.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi tour à tour, les exposés conformément au programme élaboré dans le cadre de ces assises.

2- La présentation de l'état des lieux des marchés du carbone et de la finance climat dans l'espace francophone en général et dans la région du Bassin du Congo en particulier

Dans le cadre de la présentation de l'état des lieux des marchés du carbone et de la finance climat, les experts venus de plusieurs pays d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est, d'Europe et d'Amérique du Nord ont partagé les expériences sud-sud sur la création d'alliances pour les marchés du carbone et la finance climat.

A cet effet, les échanges ont été articulés au tour des points suivants :

- vue d'ensemble de l'Accord de Paris-Principales obligations des parties dans le cadre de l'Accord de Paris, avec un accent sur les CDN et l'ETF ;
- Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;
- introduction au projet des instruments collaboratifs pour une action climatique ambitieuse (CIACA) ;
- Aperçu des articles 6.2 et 6.4 de l'accord de Paris.

3- Le partage d'expériences des pays d'Afrique Centrale sur les marchés carbone et la finance climat

Les présentations par pays sur le niveau de mise en œuvre des marchés du carbone, dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris, ont été faites successivement par les Points-Focaux du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la Centrafrique, de la République Démocratique du Congo, de la Guinée-Equatoriale, du Tchad et du Sao Tome et Principe.

A la suite de ces présentations, un exposé a été fait par Monsieur Nicaise MOULOMBI, Président Exécutif du Réseau des Organisation de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC) sur les insuffisances constatées en matière de marché du carbone forestier au Gabon et aux autres pays de la sous-région.

4- L'identification des besoins, priorités et autres acteurs de la sous-région

Après les échanges fructueux entre les participants, trois (3) groupes ont été mis en place en vue d'identifier les besoins spécifiques au secteur de la forêt et de la biodiversité, au secteur de l'énergie et au secteur de l'économie bleue.

Les besoins et priorités susvisés devront concourir à l'élaboration de la feuille de route pour l'opérationnalisation de l'article 6 dans la sous-région.

5- La mise en place d'une feuille de route pour la création d'une alliance centre-africaine des marchés du carbone et de la finance climatique

Trois groupes ont été mis en place en vue d'élaborer une feuille de route qui devra donner lieu à la création d'une alliance centre-africaine des marchés du carbone et de la finance climatique.

A cet effet, les équipes mises en place ont élaboré une feuille de route comportant les acteurs, les rôles, les synergies et la logistique nécessaires pour la mise en place d'une alliance centre-africaine des marchés carbone et de la finance climat.

Ces équipes ont également identifié les besoins et actions concrètes qui devront être mises en œuvre dans le cadre du renforcement des capacités au niveau régional pour le développement des marchés du carbone.

Les équipes ont enfin dégagé les grandes lignes et les priorités d'un plan d'action pour le développement d'une alliance des marchés du carbone et de la finance climat en Afrique Centrale.

Les assises de Yaoundé ont permis d'acter la création d'une alliance pour le marché carbone et la finance climat en Afrique Centrale, par acclamation de l'ensemble des participants. Une feuille de route a été proposée en ce sens pour son opérationnalisation.

Clôturant les travaux, Monsieur Nana ABOUBACAR DIALLO, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable de la République du Cameroun, a remercié au nom de S.E Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, les invités et participants, et a félicité la BDEAC et l'ensemble des organisations partenaires impliquées pour la qualité des travaux qui a permis d'acter la création d'une alliance pour le marché carbone et la finance climat en Afrique Centrale, et d'élaborer une feuille de route pour son opérationnalisation. Il a manifesté la disponibilité du Cameroun à accueillir cette Alliance.

Fait à Yaoundé, le 25 janvier 2024

Dieudonné EVOU MEKOU
Président de la BDEAC